

DES ÉGLISES RÉINVENTÉES

→ CHAPELLE DU RANG 1

*Le retour à un lieu d'échanges
et de proximité*



Église Saint-Barnabas
Lac-Mégantic
Estrie

RÉSUMÉ DU PROJET

En juillet 2013, la ville de Lac-Mégantic est frappée en plein cœur par une tragédie ferroviaire. Les pertes sont énormes, mais, avec les années, la communauté se reconstruit. Épargnée par l'accident, la petite église Saint-Barnabas est acquise en 2017 par Stéphane Lavallée, qui la transforme, avec l'aide de ses fils - Jérôme, Hubert et Félix -, en salle de spectacles de 60 places. Rebaptisé Chapelle du rang 1, le lieu offre aux spectateurs et aux artistes de tout calibre une expérience unique, voire magique. La proximité entre les gens à l'intérieur de la salle, mais également la proximité sociale favorisée par le barbecue qui précède les performances, est ce qui fait la renommée du projet. Avec sa quinzaine de spectacles estivaux, tous présentés à guichets fermés, ce projet contribue à une vie culturelle en croissance à Lac-Mégantic tout en conservant des liens avec son passé et son patrimoine.



BÂTIMENT D'ORIGINE

La petite église anglicane Saint-Barnabas est érigée en 1890 et 1891 pour desservir la communauté anglophone du village d'Agnès - maintenant Lac-Mégantic - provenant de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Auparavant, les fidèles se réunissaient dans des maisons privées ou dans les églises des villages voisins, mais les déplacements étaient souvent ardues. La nouvelle église, une copie presque identique de l'église Saint-John à Frontenac (1889-1899), est modeste en taille, mais riche en symbolisme. Le triangle, exprimé dans la forme de l'église et dans le décor intérieur, symbolise la Trinité, tandis que le trèfle à quatre feuilles, présent dans la fenestration et visible aussi dans le décor intérieur, symbolise la foi et l'espoir. Au début du XXe siècle, les pratiquants de Saint-Barnabas sont très actifs et renommés pour leur progressisme: en 1925, une femme les représente au synode diocésain. Cependant, la communauté anglicane connaît par la suite une décroissance. À partir de 1978, après la fusion de plusieurs paroisses dans la région, l'église devient un lieu de culte saisonnier, ouvrant ses portes seulement en période estivale.

HISTORIQUE DU TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

Au fil des ans, l'église accueille chaque été de moins en moins de paroissiens. Face aux difficultés financières et logistiques, le bâtiment ferme ses portes en 2014. La Ville est alors sollicitée pour en faire l'acquisition, sans succès. Ce n'est que quelques années plus tard qu'un acheteur sérieux se présente. Le Méganticois Stéphane Lavallée, par le biais de sa société par actions, devient propriétaire du lieu en janvier 2017 pour la somme de 4000\$. À ce moment, il n'a pas une idée claire de l'usage qu'il va en faire, mais sa volonté première est de conserver cet élément du patrimoine bâti de Lac-Mégantic. À la demande du diocèse anglican de Québec, le nom du lieu est changé. Monsieur Lavallée le rebaptise Chapelle du rang 1, un rappel de son emplacement historique sur le premier rang de l'ancien village d'Agnès.

FINANCEMENT

La Chapelle du rang 1 est portée principalement par l'investissement et l'implication de la famille Lavallée. Le propriétaire est aidé par ses trois fils pour réaliser le projet et gérer le lieu. Les premières

interventions de réaménagement du bâtiment et son entretien sont financés par le propriétaire et réalisés bénévolement par lui et sa famille. Dès les premiers spectacles, la vente de billets permet de renflouer les coffres. Les artistes acceptent des compensations modestes alors qu'ils sont logés et nourris par les Lavallée. Des partenariats se sont développés depuis la première saison, entre autres avec Hydro-Québec, le marché Lavallée et une douzaine d'entreprises locales. En 2019, une première soirée-bénéfice est organisée - De la ferme à la chapelle - afin d'amasser des fonds, notamment pour restaurer les fondations du bâtiment. Encore une fois, l'implication des artistes et de la famille a fait de cet événement une grande réussite.

CONCEPT DU PROJET

Définition du projet

L'objectif premier du nouveau propriétaire est la conservation du patrimoine local. Avec l'aide de ses fils, il décide de redonner ce lieu à la population méganticoise en le transformant en salle de spectacles intimiste pouvant accueillir 60 personnes. Une saison test en 2017 permet de confirmer le projet et enthousiasme déjà les spectateurs. Au-delà d'un espace de performances unique par ses petites dimensions, la Chapelle



Photo : CPRQ, 2003



du rang 1 complète l'offre culturelle de la région et propose un lieu de rencontres et de partage pour la communauté qui se reconstruit. Avant chaque prestation, un barbecue est organisé à côté de l'ancienne église où locaux, visiteurs et artistes invités entrent en contact et créent des liens.

Description des interventions

Avant l'aménagement du lieu pour y diffuser des spectacles, une remise en état du bâtiment était nécessaire. Le revêtement de la toiture est refait, le déclin de bois des murs extérieurs est restauré et le tapis dans la nef est enlevé, permettant ainsi de retrouver le plancher de bois d'origine. La cloche et les vitraux sont nettoyés et laissés en place. Toutes ces interventions sont réalisées de façon bénévole par les membres de la famille. Elles assurent l'étanchéité et la stabilité du bâtiment.

À l'intérieur, très peu de changements sont nécessaires, si ce n'est que l'ajout d'un comptoir-bar à l'entrée, le réaménagement de la sacristie pour en faire une loge et l'installation d'équipements essentiels à la production de spectacles. Ces équipements techniques sont discrets et peu nombreux en raison de la taille du bâtiment, mais principalement grâce à l'excellente acoustique naturelle de l'église. La tenue de spectacles intimistes participe à la mise en valeur de tout le potentiel qu'offrait le bâtiment d'origine. Toujours présentes, les rangées de bancs en bois limitent la capacité des concerts à 60 personnes, une contrainte transformée en plus-value dans ce cas-ci.

Intégration de la dimension patrimoniale au projet

Les modifications minimales requises pour le nouvel usage de la chapelle ainsi que la restauration des composantes d'origine permettent la conservation presque intacte du lieu. Tous les éléments en bois vernis se trouvant à l'intérieur sont conservés et participent à la création d'une ambiance chaleureuse. Mis à part l'autel, qui a été récupéré par le diocèse anglican de Québec au moment de la vente de l'église, tous les accessoires et la décoration sont restés tels quels, sans oublier la forme représentant le trèfle à quatre feuilles, qui est mise de l'avant et utilisée comme logo de la Chapelle. Pour les Lavallée, cette transformation s'inscrit dans un projet de plus grande échelle puisqu'ils ont également fait l'acquisition d'une ancienne grange à proximité et s'affairent à la rénover.

« C'est plus une valorisation que nous venons y chercher, des moments magiques. Le spectacle n'est pas l'objectif, ce sont plutôt les émotions, ce qu'il y a autour. Nous avons créé une famille de la Chapelle, les artistes sont nos invités. »

(Stéphane Lavallée, propriétaire, article La Tribune, 02-01-2019)

RETOMBÉES DU PROJET

Bien au-delà d'un projet de restauration et de requalification, il s'agit d'un geste favorisant la guérison d'une communauté, célébrant l'identité locale et renforçant les échanges. La Chapelle du rang 1 et son succès, reconnu tant par les artistes qui y performent que par les spectateurs, consolident le sentiment de fierté et d'appartenance des Méganticoises et des Méganticois envers leur région. Le projet a obtenu en 2018 le prix Développement culturel de l'année du Conseil de la culture de l'Estrie et le Mérite estrien de La Tribune de Sherbrooke, puis, en 2020, le Prix d'excellence - Réutilisation du Conseil du patrimoine religieux du Québec. Grâce à la diffusion des six épisodes Un été à la chapelle sur La Fabrique culturelle en 2018, la Chapelle du rang 1 s'est fait connaître par un très grand nombre, mais elle a surtout mis en lumière ce qui est au cœur de sa réussite : la rencontre avec l'autre.



Exemples comparables :

La vieille chapelle de Sainte-Marcelline

Église Sainte-Marcelline
450, rue Principale
Sainte-Marcelline-de-Kildare,
Québec



Contacts :

Chapelle du rang 1
T : 514 214-4181
chappedurang1@gmail.com
www.chappedurang1.com

DÉTAILS DU PROJET

| | |
|--|---|
| Nom du projet Adresse Ville Population Région administrative | Chapelle du rang 1 3394, rue Agnès Lac-Mégantic 5632 Estrie (05) |
| Nom du lieu de culte Tradition religieuse actuelle Tradition religieuse antérieure | Église Saint-Barnabas Aucune Anglicane |
| Années de construction Année de conversion | 1890-1891 2017 |
| Description du projet de conversion | Restauration des composantes d'origine et réaménagement pour y présenter des spectacles |
| Architecte Maître d'ouvrage | Famille Lavallée |
| Changement de propriété (nouveau propriétaire, type de transaction) | Propriétaire : société par actions, famille Lavallée Prix de vente : 4000 \$ |
| Maillage financier | Fonds privés, bénévolat |
| Cote patrimoniale Fiche d'inventaire | Moyenne (D) 2003-05-099 |

Ce cahier a été réalisé par le Conseil du patrimoine religieux du Québec. Ce projet a bénéficié du soutien financier du ministère de la Culture et des Communications.
Recherche et rédaction : Cameron Piper et Isabelle Lortie
Photos : © Jérôme Lavallée 2017
Révision linguistique : Oculus révision
Graphisme : Komconcept